

institution s'adresse. Elle a pour but, et cela dans l'intérêt du pays, d'offrir aux jeunes gens appliqués à l'étude, aux sciences, aux lettres, sans les détourner des carrières qu'ils veulent embrasser, un moyen d'acquiescer des connaissances militaires suffisantes et de payer leur dette à l'armée. Elle peut aussi inspirer à quelques-uns le désir d'y rester.

Rien n'est plus juste. Si démocratique qu'une société républicaine se flatte d'être ou s'évertue à devenir, le volontariat est une institution nécessaire, parce qu'il permet de subvenir à certaines situations dont il est bon que la société tienne compte dans la variété de ses besoins et la multiplicité de ses services. La Prusse elle-même, si soignée de ne pas perdre un seul soldat, si avide de comprendre tout le monde dans l'obligation militaire, a institué le volontariat; mais elle a prescrites des conditions sévères, elle a exigé des garanties réelles, elle a demandé aux volontaires une instruction que les mât bien au-dessus de la foule; et ainsi les mérites que leurs diplômes attestent et que leurs examens vérifient constituent des titres devant lesquels s'inclinent les plus jaloux. C'est la règle qu'il nous faut prendre nous-mêmes. Chez nous le troupier, comme le citoyen, a la passion de l'égalité; mais il n'est pas injuste, il reconnaît la supériorité de l'intelligence, il a le respect de l'instruction; prouvez-lui que le volontaire a été soumis à de difficiles épreuves et qu'il a dû se livrer à de longues études avant d'entrer à la caserne pour n'y passer qu'un an; prouvez-lui que le volontaire a gagné son privilège par un travail et des qualités intellectuelles qui le classent dans l'élite, et le troupier ne verra plus dans ce titre distinction du volontariat qu'un droit légitime et qu'une compensation raisonnable.

Mais cette condition essentielle, l'instruction, nous ne l'avons pas vue précéder au choix des volontaires. En moyenne, on n'a compté parmi eux que 7 ou 8 bacheliers sur cent engagés, et il y a sur une année, celle de 1873, on en a eu cent cinquante presque illétrés, tandis que 36 ou 37 avaient au moins le nécessaire pour pouvoir devenir sous-officier. En somme, on a le droit de penser que le volontariat n'a guère été, comme le voulait M. Thiers, qu'une sorte d'exercitation qui procurait aux familles riches le moyen de débourser sans à l'obligation du service de cinq ans. Même en 1877, les trois cinquièmes des volontaires de la deuxième année, sont absolument incapables de satisfaire, pour peu que les examinateurs soient rigoureux, aux programmes indiqués par le règlement de 31 octobre 1872, et pourtant ces programmes n'exigent qu'une instruction commune, celle que donne l'enseignement primaire à son degré supérieur.

Il s'en est fallu, certes, que le volontariat ait un avantage spécialement attribué à cette supériorité intellectuelle qui, seule, légitime les privilèges et les fait accepter dans le pays de démocratie et jalouse égalité où nous sommes. Mais à ceux mêmes qui avaient cette supériorité rien ne garantissait cet avantage, puisqu'ils avaient à payer le droit de volontariat au prix d'une somme de 1,500 francs; et que tous ne le pouvaient pas. Le 4 août 1874, M. d'Aboville disait à la tribune de l'Assemblée nationale: « J'ai connu des bacheliers qui n'ont pu se présenter pour le volontariat et qui ont couru les chances du tirage au sort, parce qu'ils n'avaient pas 1,500 francs à verser dans la caisse du percepteur. » Par cette condition, la loi gratifiait du volontariat bien des jeunes gens à demi-ignorants, mais riches; au contraire, elle le refusait aux jeunes gens instruits qui étaient pauvres. S'il est vrai que, par exception, elle permit au ministre d'accorder un dégrèvement et même la gratuité à ceux qui n'avaient pas de fortune, c'était pour eux une faveur à obtenir, tandis que pour les autres l'argent faisait le droit.

On s'était attendu, paraît-il, à voir les volontaires plus nombreux encore qu'ils n'ont été. On espérait qu'ils seraient 15,000 en 1873; or, on ne put en admettre que 7,549, malgré l'extrême facilité de l'examen. On pensait que les régiments en recevraient au moins 10,000 en 1874; il y en eut 8,493. Et des députés s'en plaignaient; volontaires quelques-uns eussent honnêtement diminué le poids, mais abaissé la barrière jusqu'au niveau du sol. L'an d'ouï alléguait qu'en 1852, sur une population de 18,200,000 âmes, avec une classe de 220,000 jeunes gens, la Prusse avait 15,000 volontaires l'un an. « Dans la même proportion, s'écriait-on, la France, avec 36,000,000 d'habitants et des classes de 300,000 jeunes gens, devrait en compter 20,000! » A entendre de tels discours, on aurait pu en France presque aviser de volontaires admettent pour en composer un corps d'armée, et ce corps d'armée aurait fait, non le service de cinq ans, non le service de trois

ans, mais le service d'un an! L'expérience autorise aujourd'hui à ne pas même discuter cette prétention, et à bon droit on peut dire que, distribué à un tel nombre de jeunes gens, le volontariat n'aurait pas seulement dans la nation l'odieuse d'un privilège excessif, mais qu'il serait pour l'armée une cause d'affaiblissement des plus préjudiciables à son avenir. Au surplus, on a invoqué inconsidérément l'exemple de la Prusse. Si la Prusse, en 1862, avait 15,000 volontaires, c'est qu'elle avait besoin de mettre en pratique le volontariat de manière à augmenter son armée sans beaucoup dépenser sur ce budget que la Chambre mesurait d'une main si avare à M. de Bismarck et à M. de Roon. Mais, dès que le budget s'est grossi selon leur gré, ils ont réduit à de raisonnables proportions ce chiffre de 15,000 volontaires, qu'ils étaient les premiers à juger exorbitant. On sait qu'aujourd'hui l'armée allemande n'a guère plus de 3,000 volontaires.

D'ailleurs, on est digne de la comparaison, quand on cite si complaisamment l'exemple de la Prusse sans énumérer les différences. Or, ces différences sont grandes. En Allemagne, l'éducation a déjà fait du volontaire presque un soldat, quand il entre au régiment; il en a reçu l'instruction plus d'à demi dans les écoles où il s'est préparé. Au contraire, le volontaire français ignore tout du métier militaire; il faut lui en enseigner les plus simples éléments. En Allemagne, le volontaire subit un examen vraiment sérieux, technique même, et plus difficile en certaines parties que l'épreuve de nos bacheliers des sciences; chez nous, l'examen du volontaire est presque ridicule. Tandis qu'en Allemagne tous les volontaires ont les mêmes connaissances, ils sont, en France, de trois ou quatre catégories, n'ayant rien de commun par le savoir, forment pour l'officier chargé de les instruire trois ou quatre écoles distinctes; et il faut y rabaisser et ralentir l'enseignement pour le rendre uniforme. En Allemagne, le volontaire n'a aucun argent à donner pour son engagement; il s'entretient lui-même; il rembourse à l'Etat ce que l'Etat lui fournit. Encore la loi, dans ce pays d'aristocratie militaire, est-elle plus équitable que dans notre République: l'Etat admet dans l'infanterie et prend à sa charge les volontaires sans fortune qui possèdent toutes les connaissances prescrites par le programme. Enfin, l'instruction du volontaire est dirigée tout autrement en Allemagne que chez nous. Pendant la deuxième année de son service, le volontaire allemand remplit les fonctions de sous-officier. L'année achevée, on ne peut lui imposer qu'un stage de deux mois, pour qu'il acquière l'instruction théorique et pratique que le règlement réclame du second lieutenant de réserve; on lui montre ainsi une épaulette à gagner, et il la gagne. En France, à peine la moitié de nos volontaires sont-ils sortis du régiment avec les galons de sergent!

En Autriche, où la population a une idée moins haute du devoir militaire, on a cru nécessaire de rendre le volontariat plus doux qu'en Allemagne. Le volontaire est admis à dix-sept ans, s'il lui plaît; mais il peut reculer jusqu'à la vingt-cinquième année la date de son incorporation; or, pendant toute cette période, il a le bénéfice du congé illimité, et cette faveur lui permet de se soustraire aux exercices et aux manœuvres de la réserve. Il peut, dès heures du matin, quitter la caserne pour s'occuper de ses études. Il a toute sorte d'immunités pareilles, au détriment de la discipline. D'ailleurs, en Autriche comme en France, les conditions de l'examen sont bénignes; elles ont même commencé par être d'une facilité dérisoire, et il a fallu les corriger comme il arrivera nécessairement chez nous. En Autriche, plus qu'en aucun autre pays, l'expérience a trompé d'ailleurs les vœux du législateur: les volontaires n'avaient ni zèle, ni docilité; leur esprit était mauvais; ils mettaient le désordre dans les régiments; les journaux ne retentissaient que de leurs plaintes et des lamentations de leurs familles; l'armée était irritée contre eux; et, quand on les éprouva dans la réserve comme officiers, on constata que la plupart y seraient incapables de tenir leur emploi. En 1874, les résultats de cette expérience décourageaient, à Vienne, ceux qui avaient compté fortifier la réserve par les éléments que le volontariat leur fournissait. Témoin cette statistique: « Depuis 1868, 16,744 jeunes gens se sont engagés comme volontaires d'un an; 2,430 sont encore au service; 3,006 ont renvoyé à une époque ultérieure l'accomplissement de leur année de service; à la fin de 1873, 9,008 avaient rempli leurs obligations de la manière suivante: 7,618 ont servi dans les corps de troupe; 794 comme médecins, 221 comme pharmaciens, 84 comme vétérinaires et 291 dans les services administratifs. Des 7,618 engagés qui ont servi dans les corps, 2,220 seulement ont été nommés offi-

ciers de réserve et 4,387 sous-officiers; 1,011 sont restés sans grade. »

Comme en Autriche, on se récrie aujourd'hui en France contre le nombre plus que surabondant des volontaires; on regrette la complaisante indulgence des examinateurs; on demande un jury plus compétent et un programme plus rationnel; on se plaint, et M. Thiers lui-même, de voir manquer à l'armée les sous-officiers qu'elle pourrait trouver parmi les sept à huit mille volontaires qu'on admet à tort, qui ne méritent pas leur privilège et qui sont en trop dans nos régiments. Une réforme est souhaitée. Laquelle opérera-t-on?

Pour notre part, nous voudrions d'abord que la loi restreignît à un chiffre qui serait fixe le nombre des engagés conditionnels. Nous demanderions ensuite que, soit avec les tempéraments d'une mesure progressive, soit par une loi immédiate et définitive, on leur imposât l'obligation de produire un des deux diplômes du baccalauréat, ou, à défaut d'un de ces diplômes, un certificat obtenu dans un examen semblable à ceux des volontaires allemands. D'une part, on contraindrait ainsi au travail une foule de jeunes gens qui se vident au désœuvrement et qui se dérobent par mépris à toute étude classique; on verrait l'instruction plus recherchée par les familles et le zèle des élèves plus actif dans leurs classes. D'autre part, le soldat, envieux du sort des volontaires, s'inclinerait mieux devant des titres d'un tel genre: le sentiment de l'égalité s'indignerait moins en lui. Quant à l'avantage d'avoir des sous-officiers mieux recrutés et en plus grand nombre, cette réforme l'assurerait en partie. L'armée y gagnerait beaucoup; et si l'Etat craignait d'y perdre quelques millions, il lui resterait la ressource de faire payer par un impôt qui, même modéré, serait très-fructueux, cette exemption de service actif dont, grâce au sort, la seconde portion du contingent annuel jouit maintenant, pendant quatre années au moins. Ce tribut serait juste, et le budget de la guerre en prouerait profiter pour l'exercice des réserves. (Français). B. C. D.

CHOSSES ET AUTRES

NOS BONS VILLAGROIS. — La scène suivante s'est passée récemment dans une des localités voisines de Paris.

C'était un dimanche; M. X..., conseiller général, arrive sur la place de l'Eglise en voiture découverte, une calèche dorée sur coffres, roues et portières, et dit aux femmes qui sortaient de l'église:

— Mesdames, invitez vos maris à se trouver ici à deux heures, afin de causer avec moi des affaires publiques.

A deux heures, le conseiller revint. Tous les hommes du village étaient présents au rendez-vous.

M. X... vint tout en langage: « Mesdames, votre conseiller général vous rend compte de la façon dont il a rempli le mandat que vous avez bien voulu lui confier.

A ces mots, un paysan sort de la foule, monte dans la voiture, pose son chapeau sur la banquette en devant, s'assied sur celle de derrière, et, penchant sa tête doucement, la bouche ouverte:

— Tenez, dit-il en montrant une énorme molaire, voyez-vous? c'est celle-là, dans le fond.

Le conseiller général ne continua pas sa harangue, et on ne le revit plus dès lors sur la place de l'Eglise du village de...

Une amusante annonce de province: Nous lisons à la fin d'une affiche de cirque Paddy, dans la ville de Puy (Haute-Loire): Les jeunes filles et les jeunes garçons pleureront de rire en voyant cette larve décollante. En conséquence, MM. Nave et Ermanno espèrent que tous les habitants du Puy leur feront l'honneur de venir rire à gorge déployée et à ventre débouffonné.

Quid s'ira comme chez Nicolet! Ce sera comme y en a plus, il y en a encore! Nota. — Les peronnes qui ne pourront pas assister à la représentation sont invitées à envoyer leur argent.

Petit examen sur l'Histoire sainte: — Nommez ceux des patriarches qui ont initié l'humanité aux arts et à l'industrie, tels que, par exemple, Tubalcaïn, qui enseigna le secret de forger le fer.

Qui, monsieur... il y a Adam, l'inventeur de la brosse qui porte encore son nom.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du Journal officiel d'hier.

Décret ouvrant le port de Beni-Saff (Oran) aux opérations du commerce avec les pays étrangers et avec les ports occupés de l'Algérie.

Décret nommant un juge de paix en Cochinchine.

Décret nommant un courtier interprète et conducteur de navires et l'autorisant à interpréter la langue anglaise.

Arrêtés nommant des percepteurs.

Votei le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui:

Décret portant fixation des taxes applicables aux correspondances à destination ou provenant de divers pays étrangers.

Marins autorisés à exercer le commandement des navires expédiés au long cours, et au cabotage.

Paris, 19 mars 1877.

Dans la dernière session du Conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, un membre du Conseil supérieur a demandé que les producteurs français de tissus de coton pussent également envoyer imprimer leurs tissus en Alsace et les réexporter en franchise, à charge, bien entendu, de les réexporter. Il se fait, en effet, en Alsace, un genre d'impression différent de celui qui s'exécute à Rouen,

et qui est généralement destiné à l'exportation en Orient.

Le Conseil supérieur, estimant que cette grave question n'était pas suffisamment mûre pour qu'il put, en connaissance de cause exprimer son avis, se prononça pour l'ajournement de la discussion et la mise à l'étude de la question des exportations temporaires.

L'honorable M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, déférant au vœu du Conseil supérieur, vient de consulter à ce sujet les chambres de commerce. Les avis exprimés par elles seront soumis au Conseil supérieur dans sa prochaine session.

L'enquête ardoonnée à la suite de la discussion parlementaire, sur le projet de suppression des sous-préfets de Saint-Denis et de Soeaux est aujourd'hui terminée.

Sur les 71 conseils municipaux appelés à exprimer leur avis, 47 ont accepté cette suppression; 24 l'ont repoussée. Les deux conseils d'arrondissement se sont prononcés pour le maintien des deux sous-préfets.

Le Radical annonce qu'il y a eu cinq banquets hier, en l'honneur de l'anniversaire du 18 mars.

La police en avait interdit deux, mais les ouvriers ont pu tenir ailleurs leur réunion.

L'ex-Père Hyacinthe doit arriver à Paris le 15 avril pour commencer ses conférences.

Le commerce européen vient d'être témoin d'un fait peu considérable en apparence, et cependant de nature à frapper l'observateur.

Quelques milliers de pièces de colonnades tissées et apprêtées aux Etats-Unis se sont vendues avec profit sur le marché de Manchester, partie pour la consommation britannique, partie pour l'exportation continentale.

Petite Bourse du dimanche: 5 0/0 108.57 1/2 71 1/4 60 62 1/2 3 0/0 74.37 40 27 1/2. Turc, 12.85 95. 92 1/2. Extérieure, 11 15/16. Egyptienne, 1873 198.12 196.87 198.12. Banque ottomane nouvelle 395 396 395. Italien 74.25 74 40 25. Chemins égyptiens 318.75 318.12.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES. Bruxelles, 18 mars.

On lit dans le Nord: « Plusieurs journaux, parlant du protocole soumis à l'adhésion des puissances, ont fait mention d'une clause relative à des mesures de désarmement de la Russie et de la Turquie. Nous croyons savoir que le protocole, ne contiendra aucune stipulation de ce genre. »

Constantinople, 18 mars, 9 h. 6 soir.

Les délégués monténégrins n'ont pas encore reçu de réponse télégraphique du prince Nicolas. Ils l'attendent demain.

L'opinion générale est que l'entente entre l'Angleterre et la Russie facilitera l'accord entre la Turquie et le Monténégro, et que les négociations pour la paix pourront continuer dans ce cas. Comme l'armistice expire mardi, des ordres seraient donnés des deux côtés pour continuer à se tenir sur le défensif.

Trente sénateurs ont été élus: parmi eux se trouvent quelques-uns non musulmans.

Server-Pacha, est nommé président du Sénat. Demain à midi ouverture du parlement au palais.

Londres, 18 mars 1877.

Le général Ignatieff assiste, hier, à la réception du Foreign-Office. Il est parti le soir pour Hatfield, résidence du marquis de Salisbury. Parmi les personnages qui dînent aujourd'hui à Hatfield, on cite lord Derby, sir H. Northcote, et M. Cross, membres du cabinet, les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie, lord Harrington et M. Goschen.

Le général Ignatieff est invité à dîner demain chez lord Beaconsfield.

Il aura une audience de la Reine, mardi. Son départ est annoncé pour jeudi matin.

L'Observer dit que sir Elliot doit bien retourner à Constantinople, mais qu'à moins d'éventualités inattendues, il retardera quelque temps son départ, afin de prendre un repos nécessaire à sa santé.

Berne, le 18 mars, 7 h. soir.

Une manifestation internationaliste vient d'avoir lieu à l'occasion du 15 mars.

La police est intervenue et a fait disparaître le drapeau.

Les manifestants ont fait de l'opposition à coups de sabre et de couteau. Plusieurs gendarmes et internationalistes ont été blessés.

Vienne, 18 mars.

La réunion du parti constitutionnel a repoussé par 102 voix contre 58, après une longue discussion, la proposition de M. Sturm tendant à modifier la loi sur les déléguations.

Nouvelle Orléans, 18 mars, soir.

Iglesias est arrivé ici; il a pu être immédiatement nommé à la première occasion pour y rétablir le gouvernement légal.

Madrid, 18 mars, soir.

Le roi est arrivé ici à une heure.

M. Canovas del Castillo et le ministre des travaux publics l'attendaient sur le quai pour le recevoir.

M. de Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne, à l'intention de se rendre à Cadix.

DERNIERE HEURE. Londres 19 mars.

Le protocole n'est pas encore signé, mais l'accord persiste; l'ambassadeur d'Autriche seul, n'a pas encore reçu d'autorisation de son gouvernement.

Hôtel-de-Ville de Roubaix. Soirée du Jeudi 22 Mars.

Aux personnes qui ont fait le voyage d'Italie comme à celles bien plus nombreuses encore qui ne peuvent s'accorder cet agrément, nous recommandons d'une façon toute particulière, l'attrayant spectacle des vives oxy-hydrures de M. Schopfer. Ce nouveau genre de sciences, si goûté à Lille et autres grandes villes, fait surtout l'admiration des amateurs et connaisseurs.

Rien de plus réel, de plus beau et de plus saisissant que les magnifiques projections qui font des soirées de cet artiste, de véritables excursions en Italie. Turin, Milan, Venise, Florence, Rome antique et moderne, Naples et le Vésuve, Pompéi, la ville souterraine, etc., tout y est passé en revue et accompagné de détails qui en augmentent encore le charme.

Cette première partie est suivie d'une autre non moins intéressante. Nombre de sujets scientifiques et autres sont présentés d'une façon tout à fait originale.

De brillants chromotypes et sujets fantasmagoriques termineront cette soirée, dont on gardera comme partout ailleurs, le meilleur souvenir. 13305

COMMERCE. Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier à Londres. Londres, 17 mars 1877.

Laines. — Il n'y a pas de changement sensible à signaler cette semaine dans la marche des enchères de laines coloniales sur notre marché.

Les laines d'Australie fines et mi-fines exemptes de décrets pour le peigne sont passablement rares dans les catalogues et elles obtiennent les cours élevés du début.

Quant aux laines de nature soyeuse, blanche, extra-fines, elles se sont rarement vendues plus cher.

Les sortes défectueuses pour le peigne et la crêpe se soutiennent par suite de la résistance des détenteurs.

On espère généralement que l'amélioration de la situation politique en Orient et aux Etats-Unis ne tardera pas à exercer une heureuse influence sur les affaires de fabrique en Europe. Au début de cette semaine on a signalé une amélioration à Leeds, et les Etats-Unis ont continué leurs achats de laine sur ce marché.

La demande pour les laines irréprochables, reste très active; et pour les genres défectueux, la plus légère reprise ramènerait les cours.

L'Angleterre et l'Ecosse sont réservées, ils n'ont acheté que pour des besoins urgents. L'Allemagne et la Belgique restent calmes. Les peigneurs des autres pays d'Europe, continuent leurs achats avec assez d'entrain.

Jusqu'à ce jour, on a adjugé 158,421 balles d'Australie et 27,795 » du Cap de B.-Esp.

Ensemble 186,216 balles.

On offrira encore les quantités suivantes jusqu'à la clôture, le 27 courant: 42,410 B. Sydney; 27,645 » Port-Philippe; 23 » Van Diemen; 12,455 » Adélaïde; 1,219 » Nouvelle-Zélande;

63,483 » d'Australie; et 18,767 B. du Cap de Bonne-Espérance.

Ens. 82,230 balles des colonies. Dont il faut déduire les réexpéditions d'environ 11,500 balles (soit 3500 balles d'Australie et 8000 ba les du Cap). Total 70,730 balles de laines coloniales.

Cours du change à la bourse du 16 mars. Paris, cours jours 25.12 1/2 à 18. de trois mois 25.37 1/2 à 30. Belgique 23.32 1/2 à 35. du 13 mars.

Paris courts jours 25 10 à 15. de trois mois 25 25 à 30. Belgique 25,30 à 35.

Circulaire hebdomadaire de M. H. Gaune, courtier de commerce. Marseille, le 16 mars 1877.

Le fait saillant de la semaine est l'annonce d'une enchère de 4,831 balles en laines diverses communes, dont la majeure partie est de provenance de Perse et Syrie, on en trouvera le détail par marques et parties ci-dessous.

C'est pour solder leur stock, qu'à la fin de cette campagne, les détenteurs ont pris la résolution de vendre aux enchères, nos cours sont dans le moment assez bas, pour que cette vente publique, attire l'attention des acheteurs.

Les nouvelles plus favorables à la paix ont déjà produit en Angleterre une bonne influence, comme on le jugea par notre dernière dépêche.

— Londres, le 15 mars, 7 h 25 s.

— Toujours animation. A partir de samedi dernier les prix ont été plus fermes; jour en jour.

Le mouvement commercial de la semaine se résume comme suit: 1,311 Balles vendues. 235 » arrivées pour notre place. Notre Stock s'élève à 23,388 balles.

Détail des ventes de la semaine: Balles Casablanca, f. 67.80 à 73.50 les 50 k. net.

134 Mazagan fr. 62.30. 139 Andrioupe, 2e prix s'creat. f. 140. 50 Kassapachi d'Andrioupe f. 140. 18 Sigaye Verna f. 140. 129 George blanche, 2e toute prix secrets. f. 60. 40 » 2e toute » lavée f. 70. 43 Vole noire non certai f. 65. 38 Sardaigne noirs f. 55. 100 Ora f. 62.50. 184 Bagdad assorties prix secret. f. 2 à 2.25. 45 Khorassan marocain f. 1.40. 12 Beha Tunis f. 1.25. 19 Pelata panorme diverses divers prix. 52 Laines diverses divers prix.

1311 Balles.

Enchères publiques de 4,831 balles; laines diverses.

Mardi, mercredi et jeudi 20, 21 et 22 mars 1877, il sera vendu, par le Ministère de M. H. Gaune, les laines ci-dessous énoncées divisées en lots comme suit:

1. 140 balles Mossoul, — 24 Caracache, — 50 Bagdad, — 91 Damas vert, — 26 Damas saint, — 52 Pelada Pérs, — 82 Perce saint, — 39 Soukrah, — 73 Maroc lavée, — 93 Pelada Kémp, — 920 George, — 71 Khorassan, — Total: 2,652 balles.

Première journée. 414 balles Mossoul, — 79 Caracache, — 42 Pelada Pérs, — Total: 1,261 Balles.

Deuxième journée. 761 balles Mossoul, — 68 Caracache, — 377 George, — 313 Kabylie Constantine, — Total: 1,458 balles.

Troisième journée. 581 balles Mossoul, — 24 Caracache, — 50 Bagdad, — 91 Damas vert, — 26 Damas saint, — 52 Pelada Pérs, — 82 Perce saint, — 39 Soukrah, — 73 Maroc lavée, — 93 Pelada Kémp, — 920 George, — 71 Khorassan, — Total: 2,652 balles.

EN VENTE. à la Librairie du Journal de Roubaix, rue Nais, 1. NOTICE HISTORIQUE sur le CANAL DE ROUBAIX.

Par Gastave BAUDELET, rédacteur au Journal de Roubaix. Prix: 2 fr. 25.

Théâtre de Roubaix, rue du Fontenoy, direction de M. Hody. Jeudi 19 mars 1877.

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Rouda, premier rôle. Avec le concours de M. Michard, Dru, 1er basse du Grand Théâtre de Lille.

Irregularité dernière représentation de: La Fille de Mme Angot, opéra comique en trois actes. Paroles de MM. Clairville, Siraudon et Konig, musique de G. Lecca.

Mmes DORVILLE remplira le rôle de Clairette. ROLAND celui de Langé. MM. MIRAL celui de Ange Pitou. JACOBS celui de Pomponnet.

A 9 heures, Les Vêpres Siciliennes, opéra, chanté par M. Michel Dieu. Les Vêpres de Jeannette, opéra-comique, air du rossignol, chanté par Mmo Domergue.

Le Vallon de Gouaou, air chanté par M. Michel Dieu. Toto chez Tata, vaudeville en 1 acte. L'orchestre sera conduit par M. Lecocq, professeur au Conservatoire de Tournai.

Pour les intermèdes, M. De Try, pianiste, accompagnateur du Grand Théâtre de Lille. Ordre du spectacle. — 1° Toto, 2° Intermèdes, 3° La Fille de Mme Angot. Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

Quand la figure est pâle, quand la force et l'appétit diminuent sans cause apparente, chacun, sans être médecin, peut trouver l'origine de sa maladie: c'est presque toujours l'appauvrissement du sang qui en est la cause.

Chez la femme et la jeune fille, les pâles couleurs, les crampes d'estomac, les vertiges, le rougeur des paupières, et ce qui de la peau sont un indice de cette maladie; que l'on n'oublie pas d'arrêter les ravages de cette affection qui peut amener les plus grands désordres: rien qu'un peu de fer qui manque dans le sang; mais ce fer, il faut qu'il soit capable de pénétrer dans la circulation, qu'il se combine au sang pour le régénérer: c'est ce que nous avons combiné dans nos préparations qui pulvérisent comme le fer du docteur GARRARD opère en quelques semaines de véritables résurrections. — Dépôt dans les principales pharmacies. 12918

La serviette magique, article de première nécessité dans tous les intérieurs. — se trouve partout.

PEULES COBERT stomaciques, spirituels et dépuratifs; souverains contre la constipation, le bile, les glaires et les étourdissements. 3 fr. le boîte, A Roubaix, dans toutes les bonnes pharmacies. 13216

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Capital 100,000,000 Agence de Roubaix et Tourcoing 15, rue de la Vos-e-aux-Chênes.

Intérêts Comptes aux déposants A vue en Banque de Cheques 1 0/0 Bons à échéance de 3 à 6 mois 1 0/0 » 6 à 11 » 2 0/0 » 12 à 23 » 3 0/0 » 24 à 35 » 4 0/0 » 3 à 5 ans 5 0/0

Retenez toute Contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalésière De Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite: REVALESCIÈRE De BARRY, de Londres.

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastralgies, gastrites, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en gros ventre, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, dépression, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance, — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castille, le Duc de Plombières, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, par d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476. M. le curé Compagnon, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgies, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et anémie nocturnes. — N° 870. M. Robert, d'une congestion pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210. M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour